

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30 %......

UFI: GD40-13QS-200F-C15X

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

#### Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Met. Corr. 1; H290

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 2 de 12

#### Conseils de prudence

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

#### Composants pertinents

| N° CAS    | Substance   |                                    |                  |           |  |
|-----------|---|------------------------------------|------------------|-----------|--|
|           | N° CE   | Nº Index                           | N° REACH         |           |  |
|           | Classification (Règlement (CE) nº                       | 1272/2008)                         |                  |           |  |
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à %                      |                                    |                  |           |  |
|           | 231-765-0   | 008-003-00-9                       | 01-2119485845-22 |           |  |
|           | Ox. Liq. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox                     | . 4, Skin Corr. 1A; H271 H332 H302 | H314             |           |  |
| 7664-93-9 | 3-9 acide sulfurique                                    |                                    |                  | 1 - < 5 % |  |
|           | 231-639-5   | 016-020-00-8                       | 01-2119458838-20 |           |  |
|           | Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H290 H314 H318 |                                    |                  |           |  |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS    | Nº CE   | Substance  | Quantité  |
|-----------|---|--|-----------|
|           | Limites de cor  | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA   |           |
| 7722-84-1 | 231-765-0   | péroxyde d'hydrogène, solution à %   | 1 - < 5 % |
|           | par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1026 mg/kg Ox. Liq. 1; H271: >= 70 - 100 Ox. Liq. 2; H272: >= 50 - < 70 Skin Corr. 1A; H314: >= 70 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 50 - < 70 Skin Irrit. 2; H315: >= 35 - < 50 Eye Dam. 1; H318: >= 8 - < 50 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 8 STOT SE 3; H335: >= 35 - 100 |  |           |
| 7664-93-9 | 231-639-5   | acide sulfurique   | 1 - < 5 % |
|           | l'  | DL50 = 2140 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - t. 2; H319: >= 5 - < 15 |           |

## Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Aucune donnée disponible

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

## Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 3 de 12

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes de soufre

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

## Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 4 de 12

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiquement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettovage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation.

### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

## Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal, Métal léger

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Protéger contre: Lumière, Rayonnement thermique.

Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper (par exemple protection contre la surpression).

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30 %......

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 5 de 12

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS    | Désignation          | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|-----------|----------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 7664-93-9 | Acide sulfurique     | -   | 0,05t |       | VME (8 h)    |         |
|           |                      | -   | 3     |       | VLE (15 min) |         |
| 7722-84-1 | Peroxyde d'hydrogène | 1   | 1,5   |       | VME (8 h)    |         |

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS                     | Désignation                        |                |       |            |
|----------------------------|------------------------------------|----------------|-------|------------|
| DNEL type                  | DNEL type                          |                | Effet | Valeur     |
| 7722-84-1                  | péroxyde d'hydrogène, solution à % |                |       |            |
| Salarié DNEL,              | à long terme                       | par inhalation | local | 1,4 mg/m³  |
| Salarié DNEL,              | Salarié DNEL, aigu                 |                | local | 3 mg/m³    |
| Consommateu                | Consommateur DNEL, à long terme    |                | local | 0,21 mg/m³ |
| Consommateu                | Consommateur DNEL, aigu            |                | local | 1,93 mg/m³ |
| 7664-93-9                  | acide sulfurique                   |                |       |            |
| Salarié DNEL, à long terme |                                    | par inhalation | local | 0,05 mg/m³ |
| Salarié DNEL, aigu         |                                    | par inhalation | local | 0,1 mg/m³  |

#### Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS  | Désignation                        |             |
|---|------------------------------------|-------------|
| Milieu enviro   | nnemental                          | Valeur      |
| 7722-84-1   | péroxyde d'hydrogène, solution à % |             |
| Eau douce   |                                    | 0,013 mg/l  |
| Eau douce (r  | rejets discontinus)                | 0,014 mg/l  |
| Eau de mer  |                                    | 0,013 mg/l  |
| Sédiment d'e  | eau douce                          | 0,047 mg/kg |
| Sédiment ma   | arin                               | 0,047 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées         |                                    | 4,66 mg/l   |
| Sol   |                                    | 0,002 mg/kg |
| 7664-93-9   | acide sulfurique                   |             |
| Eau douce   |                                    | 0,003 mg/l  |
| Eau de mer  |                                    | 0 mg/l      |
| Sédiment d'eau douce  |                                    | 0,002 mg/kg |
| Sédiment marin  |                                    | 0,002 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 8,8 mg. |                                    |             |

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.



Date d'impression: 10.04.2024



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

Code du produit: 33631 Page 6 de 12 Date de révision: 10.04.2024

#### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0.11 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## **Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore Odeur: sans odour

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible Point d'ébullition ou point initial d'ébullition Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Aucune donnée disponible

Inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible Point d'éclair: Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible Température de décomposition: Aucune donnée disponible pH-Valeur: 0.3Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: Hvdrosolubilité: complètement miscible Solubilité dans d'autres solvants

Numéro de révision: 1,00 F - fr





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 7 de 12

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Densité:

Aucune donnée disponible
Densité apparente:

Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Comburant

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

#### 10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière, Rayonnement thermique.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

#### 10.4. Conditions à éviter

Lumière

Rayonnement thermique.

## 10.5. Matières incompatibles

Cellulose

Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30 %

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 8 de 12

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| Nº CAS    | Substance                           |               |          |        |   |   |
|-----------|-------------------------------------|---------------|----------|--------|---|---|
|           | Voie d'exposition                   | Dose          |          | Espèce | Source                                      | Méthode                                     |
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à %  |               |          |        |   |   |
|           | orale                               | DL50<br>mg/kg | 1026     | Rat    | Study report (1996)                         | OECD Guideline 401                          |
|           | cutanée                             | DL50<br>mg/kg | > 2000   | Lapin  | Study report (1983)                         | other: US EPA Toxic<br>Substance Health Eff |
|           | inhalation vapeur                   | ATE           | 11 mg/l  |        |   |   |
|           | inhalation<br>poussières/brouillard | ATE           | 1,5 mg/l |        |   |   |
| 7664-93-9 | acide sulfurique                    |               |          |        |   |   |
|           | orale                               | DL50<br>mg/kg | 2140     | Rat    | Am Ind Hyg Assoc J.<br>1969 Sep-Oct; 30(5): | The study was performed as part of a ser    |

## Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effote concibilicante

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30 %

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 9 de 12

#### **Autres informations**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Information supplémentaire

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

| Nº CAS    | Substance                          |               |          |           |  |   |  |  |  |
|-----------|------------------------------------|---------------|----------|-----------|--|---|--|--|--|
|           | Toxicité aquatique                 | Dose          |          | [h]   [d] | Espèce   | Source  | Méthode                                  |  |  |
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à % |               |          |           |  |   |  |  |  |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons   | CL50<br>mg/l  | 16,4     | 96 h      | Pimephales promelas                                      | Study report<br>(1989)                        | other:                                   |  |  |
|           | Toxicité aiguë pour les algues     | CE50r<br>mg/l | 1,38     | 72 h      | Skeletonema<br>costatum                                  | Study report<br>(1997)                        | other: Paris<br>Commission<br>guidelines |  |  |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés  | CE50          | 2,4 mg/l | 48 h      | Daphnia pulex  | Study report<br>(1989)                        | other:                                   |  |  |
|           | Toxicité pour les crustacés        | NOEC<br>mg/l  | 0,63     | 21 d      | Daphnia magna  | Publication (2008)                            | other:                                   |  |  |
|           | Toxicité bactérielle aiguë         | CE50          | 466 mg/l | 0,5 h     | activated sludge of a<br>predominantly<br>domestic sewag | Study report<br>(1999)                        | OECD Guideline<br>209                    |  |  |
| 7664-93-9 | acide sulfurique                   |               |          |           |  |   |  |  |  |
|           | Toxicité aiguë pour les algues     | CE50r<br>mg/l | > 100    | 72 h      | Desmodesmus<br>subspicatus                               | Study report<br>(2009)                        | OECD Guideline<br>201                    |  |  |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés  | CE50<br>mg/l  | > 100    | 48 h      | Daphnia magna  | Study report<br>(2009)                        | OECD Guideline<br>202                    |  |  |
|           | Toxicité pour les poissons         | NOEC<br>mg/l  | 0,025    | 65 d      | Jordanella floridae                                      | Water Research<br>Vol. 11, 612 - 626,<br>1977 | Groups of sexually mature flagfish       |  |  |

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS    | Substance                          | Log Pow |
|-----------|------------------------------------|---------|
| 7722-84-1 | péroxyde d'hydrogène, solution à % | -1,57   |

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

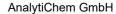
Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## 12.7. Autres effets néfastes





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%.....

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 10 de 12

Éviter une introduction dans l'environnement.

#### Information supplémentaire

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 8 Code de classement: C<sub>1</sub> Dispositions spéciales: 274 Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 Catégorie de transport: 3 Nº danger: 80 Code de restriction concernant les Ε

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide sulfurique)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8Code de classement:C1Dispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

%......

Date de révision: 10.04.2024 Code du produit: 33631 Page 11 de 12

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (sulphuric acid)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3264

d'identification:

14.2. Désignation officielle de CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (sulphuric acid)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:8Dispositions spéciales:A3 A803Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):1 LPassenger LQ:Y841

Passenger LQ: Y841
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/1148):

Ce produit est réglementé par le Règlement (UE) 2019/1148: toutes les transactions suspectes et les disparitions et vols importants doivent être signalés au point de contact national concerné.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide sulfurique 9,9 % (V/V) peroxyde d'hydrogène 30

Code du produit: 33631 Date de révision: 10.04.2024 Page 12 de 12

#### Abréviations et acronymes

Ox. Liq: Liquide comburant

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Eye Dam: Lésions oculaires graves

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

|                    | • |
|--------------------|---|
| Classification     | Procédure de classification             |
| Met. Corr. 1; H290 | Sur la base des données de contrôle     |

#### Te

| Corr. 1; H290         | Sur la base des données de contrôle                              |
|-----------------------|--|
| exte des phrases H et | t EUH (Numéro et texte intégral)                                 |
| H271                  | Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. |
| H290                  | Peut être corrosif pour les métaux.                              |

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie

concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)